



Incendie famille Bouffier

Suite à l'incendie survenu hier chez la famille Bouffier, nous avons décidé de créer une cagnotte. L'argent récolté est destiné aux employés et servira à combler le déficit de salaire engendré par le chômage technique, la famille Bouffier ne souhaitant aucune aide financière.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/7HnnEzO>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Margaux Bordes